

Image not found or type unknown



Salon de thé chicha (club privé)

Par **coco**, le **28/11/2010** à **06:10**

Bonjour,rnrnJai une pizzeria en "restauration rapide" et j'ai aménagé une petite salle de 25 m² pour y introduire un salon de thé chicha. Cette pièce comprend une extraction d'air, une sortie de secours et un extincteur. Que faut-il pour être en règle vis à vis des lois ? Faut il passer par le statut "club privé" ? rnrnMerci pour l'attention que vous portez à ma demande.